



Photo : Université de Salamanque

# Le libéralisme est le seul vrai humanisme

*par*  
*Pascal Salin*



**Pascal Salin** est économiste, Professeur honoraire à l'Université Paris-Dauphine. Ancien Président de la Société du Mont Pèlerin, il préside aujourd'hui l'ALEPS (Association pour la liberté économique et le progrès social).



Le discrédit dont souffre le libéralisme à notre époque, dans de nombreux pays, est un phénomène étonnant et regrettable. En réalité, ce discrédit repose sur des caricatures du libéralisme, complaisamment répandues par ceux qui ont intérêt à le combattre ou qui ignorent – parfois volontairement – ce qu'est le vrai libéralisme. Ainsi, on prétend que le libéralisme soutient les riches contre les pauvres, qu'il donne aux êtres humains pour seul objectif de rechercher des avantages matériels, qu'il prône l'égoïsme, etc. Rien n'est plus faux, et c'est pourquoi tous ceux qui aiment la vérité devraient se préoccuper de mieux connaître le libéralisme. Malheureusement, tout le monde a rarement l'occasion de faire ce réexamen intellectuel, et je suis frappé, par exemple, par le fait que tous les jeunes qui découvrent par hasard une explication correcte de ce qu'est le libéralisme sont stupéfaits de trouver sa cohérence intellectuelle et son fondement éthique.

Le libéralisme consiste à développer des idées basées sur le comportement individuel et les objectifs individuels pour analyser ou promouvoir le fonctionnement d'une société. Et c'est pourquoi le libéralisme doit être considéré comme un véritable humanisme, puisque l'humanisme signifie une façon de penser ou d'agir cohérente avec ce que sont les êtres humains. Par ailleurs l'humanisme peut être considéré comme le fondement de l'éthique puisque les actions et les pensées éthiques impliquent d'être respectueux de la nature même des êtres humains.

En effet, le libéralisme est à la fois une méthode d'analyse et une éthique. C'est une méthode d'analyse parce qu'il consiste à penser – et cela devrait être évident – que l'on ne peut comprendre le fonctionnement d'une société qu'en ayant une vision réaliste de ce qu'est un être humain, de sa nature profonde, de son comportement. Une société n'est pas une sorte de grande machine, mais un ensemble d'hommes et de femmes qui ont – chacun d'entre eux – leur propre individualité, mais qui interagissent les uns avec les autres et sont donc, de ce point de vue, nécessairement solidaires les uns des autres. Pour donner une illustration du problème, les économistes développent assez souvent des analyses de ce qu'on appelle la « macroéconomie ». Mais ils définissent éventuellement des concepts discrétionnaires – comme le



« revenu national » – qui n'ont pas forcément de lien avec les comportements individuels. Ainsi, ils peuvent en déduire des propositions économiques qui ne respectent pas les comportements et les objectifs individuels, de sorte qu'elles ne sont pas efficaces et, surtout, qu'elles ne sont pas cohérentes avec l'éthique. Pour éviter de telles erreurs, de nombreux intellectuels sont favorables à ce que l'on appelle la praxéologie, c'est-à-dire la science de l'action humaine. C'est le cas, notamment, de Ludwig von Mises dans son ouvrage *L'action humaine*, et plus généralement de la théorie économique dite autrichienne (initialement développée par Carl Menger, Ludwig von Mises et Friedrich Hayek). Les « autrichiens » considèrent à juste titre qu'il est nécessaire de commencer toute analyse sociale par des hypothèses réalistes sur le comportement des individus.

En ce qui concerne l'éthique libérale, elle implique qu'il existe un devoir universel de respecter les droits légitimes de chacun. Bien entendu, chacun d'entre nous a également ses propres principes moraux personnels concernant la manière de se comporter avec les autres. Ces morales personnelles sont hautement respectables, à condition toutefois qu'elles ne soient pas incompatibles avec l'éthique universelle du respect des droits légitimes d'autrui.

On peut dire que les valeurs libérales sont des valeurs chrétiennes ou du moins qu'elles sont pleinement compatibles avec elles. C'est le christianisme qui a permis l'émergence de la liberté individuelle dans le monde occidental et qui a, en outre, permis le décollage économique et la sortie de la pauvreté de masses innombrables. Avec le christianisme, comme avec le libéralisme, l'être humain n'est pas un simple rouage de la grande machine sociale, mais une personne qui mérite le respect en tant que telle.

Le libéralisme et le christianisme partagent une base commune en termes de valeurs universelles. Mais, bien sûr, à l'intérieur de ce cadre général, chacun peut développer ses propres concepts moraux. Ainsi, le christianisme considère l'altruisme comme une vertu. Mais cela n'est pas incompatible avec le libéralisme. En effet, un libéral doit être intransigeant avec le devoir universel de respecter les droits d'autrui,



mais il ne prétend pas suggérer une conduite particulière aux êtres humains, par exemple suggérer – ou, encore moins, imposer – un comportement altruiste ou égoïste envers telle ou telle personne ou catégorie de personnes. Il considère qu'il s'agit là d'une question de responsabilité personnelle et qu'il est de son devoir de respecter cette éthique personnelle tant qu'elle ne contredit pas le devoir universel de respect des droits d'autrui. C'est pourquoi il est absurde de dire que le libéralisme soutient l'égoïsme. Fondé sur un respect absolu des individus, le libéralisme s'abstient de porter des jugements sur la conduite et les opinions des individus, à moins qu'ils ne portent atteinte aux droits légitimes d'autrui. Ainsi, il considérera le comportement généreux d'une personne comme parfaitement respectable. Mais il contestera la prétention de l'État à redistribuer les ressources en recourant à la coercition, ce qui constitue en soi une atteinte à la liberté et aux droits des individus. La solidarité est digne de respect lorsqu'elle est volontaire ; elle ne l'est pas lorsqu'elle est obligatoire. Dans ce dernier cas, d'ailleurs, elle est d'autant moins une valeur morale qu'en réalité elle est le plus souvent utilisée comme un moyen pour les hommes politiques de servir leurs intérêts personnels : Ils obtiennent des voix aux élections en distribuant les ressources qu'ils ont prises de force à certains contribuables. Et ceci est d'autant plus contestable que de nombreuses personnes supportent le poids des impôts sans le savoir.

En se donnant un quasi-monopole dans l'exercice de la solidarité, l'État détruit la solidarité naturelle. Il détruit les incitations à travailler, à épargner, à innover et à entreprendre pour créer des ressources (puisqu'il prélève une grande partie des fruits de tous les efforts), ce qui compromet la prospérité de tous et nuit en particulier aux plus pauvres. Mais dans le même temps, il détruit la propension des individus à faire preuve de générosité, car ils sont amenés à considérer que ce rôle est joué par l'État.

Cela montre combien il est faux de prétendre que le libéralisme est attaché à des valeurs matérielles, qu'il défend les riches contre les pauvres, les puissants contre les opprimés. C'est au contraire un interventionnisme étatique qui, en privant les individus du plein exercice de leur liberté, provoque une guerre de tous contre tous.



Comme l'a si bien dit le célèbre économiste français Frédéric Bastiat au début du XIXe siècle, « l'État est la grande fiction par laquelle chacun cherche à vivre aux dépens de tous les autres ». Il ne faut donc pas s'étonner si, dans un pays comme la France, on a le sentiment que la plupart des citoyens sont aigris, exigeants, frustrés : leur sort ne dépend plus que marginalement de leurs propres efforts et de leur sens des responsabilités, il dépend de ce que l'État va leur prendre et leur donner dans cette guerre de tous contre tous.

Quel contraste avec ce que serait une société parfaitement libérale, fondée sur la liberté de chaque individu et donc sur la responsabilité individuelle ! Une telle société, totalement respectueuse des droits de chacun, serait pacifique et prospère. Elle permettrait à chacun de vivre selon ses propres principes moraux, ses propres objectifs et ses propres décisions. Ne pourrions-nous pas alors faire confiance aux êtres humains pour construire, par leurs interactions, la société pacifique que chacun d'entre nous désire profondément au sein de sa société ? Et ne faut-il pas s'étonner que les citoyens remettent tant de décisions concernant leur vie à des hommes et des femmes qui ne sont pas choisis pour leur sens de l'éthique ni d'ailleurs pour leurs compétences, mais le plus souvent pour les promesses qu'ils font et qui sont financées par la captation de ressources qu'ils n'ont pas créées et qui ne leur appartiennent donc pas ? Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner non plus que dans ce monde immoral construit par les hommes d'État, on trouve toutes sortes de scandales de corruption et d'enrichissement illicite à travers le monde. Ce sont évidemment les mêmes qui partent en guerre contre le libéralisme parce qu'il menace leurs privilèges et leurs spoliations. Ils n'hésitent pas à travestir la réalité et à présenter le libéralisme comme ce qu'il n'est pas. Dans ce monde terriblement politisé dans lequel nous nous trouvons malheureusement, la confusion des idées atteint un niveau incroyable. On en vient à reprocher aux politiques dites libérales (qui ne le sont pas) les échecs dus à l'interventionnisme étatique. Et on en vient même parfois à prétendre que le libéralisme est un totalitarisme, alors qu'il est et a toujours été le seul véritable ennemi du totalitarisme !



La confiance que nous plaçons dans l'être humain et dans ses capacités extraordinaires ne devrait-elle pas nous faire espérer que toutes ces confusions, ces mensonges et les désastres qui en résultent soient dissipés et qu'en tant qu'êtres libres les individus puissent vivre dans une société harmonieuse et pacifique ?

Cependant, de nombreuses personnes pensent qu'il existe des inégalités entre les membres d'une société (par exemple les membres d'un pays) et que c'est le rôle important d'un État de décider d'une politique de redistribution. Il est compréhensible que certaines personnes aient du mal à accepter de grandes différences de revenus et de conditions de vie, et la lutte contre les inégalités semble donc sympathique. Mais au-delà des sentiments, ce que l'on appelle « inégalités » doit être rigoureusement analysé. Dans un pays, il n'y a pas un grand distributeur central qui aurait créé toutes les richesses et qui pourrait les distribuer de manière égalitaire. Il y a une multitude d'individus qui créent leur richesse grâce à leurs efforts de travail, d'épargne, de prise de risque entrepreneuriale, etc. Ce qui caractérise une société humaine, ce n'est pas l'inégalité, mais la diversité. Tous les êtres humains sont différents et les richesses qu'ils créent sont inégales car ils diffèrent par leur âge, leurs talents, leurs capacités d'effort, leurs choix de vie, etc. Cependant, tous les membres d'une société sont unis, par exemple parce qu'il ne peut pas y avoir des salariés prospères si on décourage leurs employeurs en les surchargeant d'impôts exorbitants.

À un moment donné, les situations de tous les individus sont évidemment diverses (« inégales »). Mais ces situations relatives évoluent et il est important de donner une chance à chacun. Il est intéressant de noter, par exemple, que selon de nombreuses études menées aux États-Unis, une proportion importante de ceux qui ont des revenus élevés à un moment donné ont des revenus beaucoup plus faibles quelques années plus tard. Et par ailleurs, au contraire, on constate une progression significative pour les personnes à faibles revenus.

Le sentiment de solidarité existe dans le cœur des êtres humains et il y a toujours eu des initiatives privées pour prendre soin des



personnes les plus faibles. Cette solidarité volontaire a un fondement moral : ceux qui la pratiquent sacrifient des ressources qu'ils ont créées pour aider les autres. Cela n'a rien à voir avec la soi-disant « solidarité » obligatoire pratiquée par les représentants de l'État et des organismes publics, qui se fait avec l'argent des citoyens (même si certains ont un désir sincère d'aider les autres). Et on peut toujours soupçonner qu'ils poursuivent des objectifs personnels : obtenir des voix aux élections. C'est pourquoi, par exemple, dans la plupart des pays, l'impôt sur le revenu a des taux progressifs : les politiciens ne perdent pas beaucoup de soutien électoral en taxant lourdement un petit nombre de personnes à hauts revenus au nom de la lutte contre les inégalités. Mais en fait, ils font du tort à tout le monde. En effet, dans une société libre, ceux qui ont des revenus élevés sont ceux qui créent le plus de richesses grâce à leur talent, leurs efforts productifs, leur capacité à prendre des risques. Ils créent des emplois, ils introduisent le progrès technique qui augmente le pouvoir d'achat de tous. Mais s'ils sont trop taxés, ils sont découragés de fournir des efforts ou ils s'exilent, privant leur pays d'opportunités de croissance, ce qui est préjudiciable à tous. Et ce serait mieux si, en réduisant cette politique de lutte contre les inégalités, on pouvait enfin voir une croissance forte, une augmentation rapide des salaires et le plein emploi. L'important est que tout le monde puisse s'enrichir, surtout les plus pauvres, quelle que soit l'évolution des « inégalités ».

De nombreuses personnes – et surtout des politiciens – se disent en faveur de la « justice sociale ». Mais il est important d'analyser ce que l'on entend par « justice sociale » et les remarques faites ci-dessus peuvent aider à développer une telle analyse<sup>1</sup>. Il existe deux définitions très différentes de la « justice sociale ». La première est concernée par ce que l'on pourrait appeler « l'éthique universelle », à savoir le respect des droits individuels. En revanche, l'éthique spécifique et personnelle de chaque individu inspire la seconde définition de la « justice sociale » : elle consiste à comparer la situation réelle des individus et à décider

---

<sup>1</sup> On peut lire à ce sujet mon article, « Le mythe de la justice sociale », *Journal des libertés*, N° 12, printemps 2021. Il n'est évidemment pas contradictoire avec l'article actuel.



subjectivement que certaines différences spécifiques sont justes ou non. Cette deuxième définition est la plus largement acceptée et, généralement, lorsque l'on parle de « justice sociale », on se préoccupe principalement des revenus monétaires des individus. Selon un jugement personnel – plus ou moins partagé par un grand nombre de personnes – on considère que les différences entre les revenus individuels doivent être plus ou moins réduites. Il convient maintenant de clarifier certaines caractéristiques supplémentaires des deux définitions afin d'avoir une analyse rigoureuse de ce problème.

Considérons d'abord la première définition de la justice sociale. Nous venons de dire qu'elle signifie que les droits individuels sont respectés par tous. Mais il ne suffit pas de se soucier du respect des droits, car les droits individuels doivent être éthiquement fondés pour qu'une situation respectueuse des droits soit éthiquement justifiée. En effet, supposons qu'il existe une société dans laquelle la plupart des biens ont été obtenus en les volant ; il est évident que, dans un tel cas, rien ne justifie le respect des droits de propriété ! Cela signifie qu'il est important de déterminer dans quels cas les droits de propriété sont légitimes.

Le principe de base de l'éthique consiste à affirmer que les individus sont libres, ce qui signifie qu'ils ne sont pas soumis à la contrainte d'autres personnes, c'est-à-dire qu'ils sont propriétaires d'eux-mêmes. Mais on n'est pas propriétaire de soi si jamais on n'est pas propriétaire des biens et services que l'on crée en utilisant son esprit et ses activités physiques. Il faut donc considérer que les droits de propriété légitimes sont ceux qui sont obtenus par des actes de création (et, évidemment, par l'échange de biens et de services qui ont été créés par des partenaires d'échange).

Ainsi, la première définition de la justice sociale peut potentiellement être acceptée par tous dans le monde entier (du moins si les gens sont d'accord sur la légitimité des droits de propriété). Mais, en ce qui concerne la deuxième définition de la justice sociale – à savoir une comparaison du niveau de vie des individus dans une société – chaque individu a une définition différente de ce qu'il considère comme



socialement juste. Il existe donc un problème très important, à savoir la cohérence entre ces différentes opinions. Comme, très probablement, tous les individus ont des opinions différentes sur la « solidarité », il ne peut y avoir un critère « universel » de ce qui doit être considéré comme la « justice sociale », c'est-à-dire la répartition équitable des ressources. On suppose alors que la justice sociale dans la répartition des revenus peut être définie par une majorité de votes dans un système démocratique. Aujourd'hui, lorsqu'on parle de justice sociale, on fait implicitement référence aux activités de redistribution (politique sociale), ce qui renvoie à la deuxième signification de la justice sociale. On suppose implicitement que la justice sociale implique une réduction des inégalités. Dans le terme « égalité » ou « inégalité », il y a un jugement de valeur implicite. C'est pourquoi on considère la réduction des inégalités comme une politique moralement justifiée.

Les libéraux critiquent fréquemment les politiques égalitaires, si bien que l'on prétend souvent qu'ils favorisent l'égoïsme et que le libéralisme doit être remis en question pour des raisons éthiques. Mais les êtres humains se caractérisent par leur diversité et c'est pourquoi il faut, d'une part, parler de diversité plutôt que d'inégalité et, d'autre part, être respectueux de cette diversité inhérente à la nature humaine. Le terme d'inégalité serait justifié si le sort de tous les individus – et en particulier leur niveau de vie – était déterminé par une autorité centrale possédant toutes les ressources et capable de les « distribuer » plus ou moins « équitablement ». Mais ce n'est pas le cas – heureusement – dans une société libre et c'est pourquoi l'expression « redistribution des revenus » est totalement trompeuse.

Cependant, contrairement à ce qui est souvent affirmé, le libéralisme ne soutient pas la liberté de chacun de faire n'importe quoi, mais la liberté d'agir dans le respect des droits légitimes des autres. Cette liberté d'agir implique la liberté de mettre en œuvre son éthique personnelle, mais seulement si elle est légitime et si elle est respectueuse de l'éthique universelle. C'est le cas si une personne qui détient des droits de propriété légitimes sur certaines ressources utilise une partie de ses ressources pour aider une autre personne ; ses actes sont alors conformes à sa morale personnelle sans pour autant porter atteinte à la



morale universelle. Ce comportement est totalement moral et respectable. Mais quelqu'un qui vole des biens à une personne pour donner son butin à une autre personne – parce que sa moralité personnelle l'incite à aider cette dernière – viole les droits de propriété de la première personne et donc la moralité universelle.

Or, il en va exactement de même avec les « politiques d'inégalités » : les hommes d'État (politiciens et bureaucrates) prélèvent, grâce à la coercition, des ressources auprès de certaines personnes (appelées citoyens) pour les donner à d'autres. Ce faisant, ils sapent la moralité universelle et nous devons donc accepter l'idée qu'une politique visant à réduire les « inégalités » est immorale par principe. Bien que les hommes d'État utilisent leur monopole de la contrainte juridique pour que cette coercition soit légale, elle est cependant immorale puisqu'elle constitue une atteinte aux droits de propriété légitimes (et c'est pourquoi on doit considérer comme un devoir moral de réduire les impôts autant que possible). Il se peut que, ce faisant, certains hommes d'État tentent de mettre en œuvre leur propre moralité personnelle, mais de toute façon, ils portent atteinte à la moralité universelle. D'autre part, il est bien connu que, ce faisant, ils poursuivent souvent des objectifs personnels : ainsi, pour être élus ou réélus, ils transfèrent des ressources à un grand nombre d'électeurs au détriment d'une minorité. Comme nous l'avons déjà dit, c'est pour cette raison que l'impôt progressif – immoral et inégalitaire par nature – existe. Et le fait que les politiciens soient élus par une majorité d'électeurs ne leur donne pas de légitimité puisqu'on peut toujours trouver une majorité pour violer les droits légitimes d'une minorité dans la mesure où l'exercice de la contrainte légale est possible.

De plus, l'égalité est définie arbitrairement à partir d'un seul critère, à savoir le revenu à un moment donné. Or les objectifs des individus sont variés (ils ne concernent pas uniquement le revenu monétaire), leur âge est différent et donc leur expérience et leur capital (qui sont les sources de leurs revenus). Imaginons que tous les individus soient identiques, il y aurait cependant une inégalité de revenus en fonction de l'âge de chacun.



Bien sûr, certains sont victimes de handicaps physiques ou mentaux et l'histoire de l'humanité montre que la charité a toujours existé dans ces cas-là. Cette charité, décidée personnellement par chaque individu, est extrêmement respectable, contrairement à la charité dite publique (qui est d'ailleurs viciée par les perspectives électorales et qui entraîne donc de nouvelles inégalités entre ceux qui accèdent ainsi au pouvoir – prétendant prendre en charge la pauvreté – et ceux qui doivent subir les choix publics).

Frédéric Bastiat a été membre du Parlement français et il a siégé sur les bancs de la gauche. Les députés de gauche l'applaudissaient lorsqu'il prônait la liberté économique pour améliorer le niveau de vie des plus pauvres. Est-ce inconcevable dans la période actuelle ? Améliorer le niveau de vie de chacun, notamment des plus vulnérables, est possible et souhaitable. Mais il faut s'en donner les moyens. Le libéralisme est le meilleur moyen.

### Références

- Friedrich Hayek : *Droit, législation et liberté*
- Friedrich Hayek : *La présomption fatale : les erreurs du socialisme*
- Ludwig von Mises : *L'action humaine, traité d'économie*
- Murray Rothbard : *L'éthique de la liberté*
- Pascal Salin : *Libéralisme*, 2000
- Frédéric Bastiat, "La loi", "L'État" et autres écrits politiques (dans ses *Œuvres complètes*, publiées par l'Institut Charles Coquelin).